

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR PAR VISIOCONFERENCE DU 09 DECEMBRE 2021

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président) (en visio), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière) (en visio), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Pierrick MERINO (Secrétaire- adjoint) (arrivé à 18h45), Rémi BAUDOT (en visio, arrivé à 19h), Nelly DEVILLE (en visio)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Membres invités (2)

Vincent FREY (commission Communication, en visio, arrivé à 19h) ; Fabrice LAPERGUE (commission Numérique, en visio)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaires de séance : Dominique BRET, Pierrick MERINO.

Réunion tenue en présentiel et par visioconférence ; Début de la réunion à 18h40.

1. Approbation définitive du CR du BD du 5 novembre 2021

Le projet de compte-rendu est approuvé par le Bureau directeur à l'unanimité des présents.

2. Situation sanitaire

Le Président remercie la DTN pour le suivi des nouvelles dispositions. La mise à jour des consignes a été effectuée sur le site notamment le port du masque pendant les réunions, la suppression conseillée des activités festives, la vérification systématique du pass'sanitaire, la recommandation du télétravail.

Une information sera faite aux clubs.

3. Contrat d'engagement républicain

Suite au rappel de la direction des sports réclamant un document décrivant les « Stratégies nationales visant à promouvoir les principes du contrat d'engagement républicain », des propositions de rédaction à partir de documents existants tels que la charte d'éthique, la convention avec la Fédération Française de Handicap (FFH), le plan fédéral Ethique et intégrité ainsi que le projet de développement fédéral seront faites pour répondre aux points suivants : la parité et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la prévention des conflits d'intérêts, l'inclusion des personnes en situation de handicap, la déclinaison du plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes dans le sport, la protection de l'intégrité physiques et morales des personnes en particulier des mineurs vis-à-vis notamment des violences sexistes et sexuelles, le développement durable, la formation.

Elles sont approuvées sur le principe à l'unanimité des présents.

4. Renouvellement du contrat de délégation

Le renouvellement est lié à la signature du contrat d'engagement républicain mais les modalités ne semblent pas très claires. Le décret devant prolonger la délégation au-delà du 31 décembre n'est pas paru. Des discussions sont en cours entre le CNOSF et le ministère des sports.

5. Charte Développement Durable

La commission Développement Durable, après en avoir discuté, suggère que la FFCO signe la nouvelle Charte des engagements écoresponsables des organisateurs d'événements élaborée en lien avec le WWF. La signature est prévue en distanciel le 16 décembre prochain. Celle-ci s'appliquera sur les événements cibles dans le cadre de la convention MAIF et sur les championnats de France.

Le Bureau directeur approuve à l'unanimité des présents la signature de ce document.



6. Avenants des contrats de travail des salariés

Les avenants des contrats de travail des salariés relatifs aux modalités de travail ont été signés par les salariés du siège. Un avenant sera aussi proposé à la comptable, afin de mettre son contrat en conformité avec les règles de l'URSSAF relatives aux indemnités de télétravail.

La trésorière propose une prime exceptionnelle pouvoir d'achat. D'un montant de 300 euros, elle concernera les salariés présents au 1^{er} juillet 2021.

La proposition est acceptée à l'unanimité moins une abstention.

7. Calendrier prévisionnel des Comité directeur et Bureau directeur 2022

Bureau directeur : 11 janvier, 9 février, 10 mars, 25 mars pré AG, 13 avril, 18 mai, 14 juin

Comité directeur : 10 février, 25 mars pré AG, 15 juin

8. Redevance Normandie O'Tour

Suite à une demande de révision des redevances pour les courses à étape Normandie O'Tour 2021, le Bureau directeur propose de rétrograder ces courses en courses de niveau régional et de refacturer les frais d'experts nationaux engagés.

9. Communication (invité Vincent FREY)

Suite à l'appel d'offre pour la retransmission télévisuelle des événements internationaux 9 courses (3 WOC, 3 EOC et 3 coupes du monde), la commission Communication propose de retenir l'offre de l'association Outdoor Sport Média. Le coût pour la FFCO dans cette offre est de 5000€. L'offre n'inclut pas la réalisation des clips promotionnels de la CO qui pourraient être diffusés. Quelques points contractuels restent à clarifier.

Pour la retransmission télévisuelle des événements nationaux, elle propose cette année de tester la diffusion de relais peut être plus attractifs pour le grand public (Championnat de France de Relais-Sprint en mai, Championnat de France de relais de catégories - catégories HD21 - en août), elle propose de retenir l'offre de 8 Mont-Blanc qui a fait une proposition d'un montant de 12000€ pour les 2 épreuves auxquels s'ajoute une prestation technique à hauteur de 14000€ (assurée par Outdoor Sports Médias). Elle indique que la station de Risoul s'est déjà prononcée pour un cofinancement à hauteur de 6000 € et que des contacts ont déjà eu lieu pour bénéficier une nouvelle fois d'une subvention ANS. Une vérification de l'accès à Internet haut-débit est en cours pour valider définitivement la capacité technique à assurer ces diffusions.

Le Bureau directeur note une bonne répartition tout au long de la saison avec une alternance entre événements nationaux et internationaux.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité des présents.

Vincent FREY présente la stratégie de communication proposée par la nouvelle chargée de communication. Différentes pistes sont évoquées : alimentation des réseaux sociaux, guide à destination des clubs et ligues, boîte à outils numériques, relations presse, photothèque, CO Mag...

10. Evolution du site internet

Fabrice LAPERGUE présente une proposition commune des commissions Numérique et Equipements Sportifs. L'idée est d'équiper les postes des PPO d'un QR Code renvoyant à une adresse internet pérenne. Ainsi, suivre la participation, relayer les informations, établir des statistiques seraient facilités. La commission Numérique demande donc la création d'un sous-domaine du site fcorientation.fr pour l'hébergement permanent : <https://ppo.fcorientation.fr>.

La création de ce sous domaine est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Un dispositif SURICATE a été développé par le pôle ressources des sports de nature. Il permet de signaler toute anomalie sur les équipements de pleine nature mais aussi leur utilisation, avec remontée vers la fédération. Les signalements sont envoyés à un correspondant ; actuellement à la ligue AURA pour les équipements sur son territoire et au DTN pour le reste du territoire. Il serait donc intéressant qu'il y ait un représentant Suricate par structure déconcentrée car cela répond à la politique de développement des PPO et de développement durable. Il serait également pertinent de faire remonter cette information vers les membres associés.

Le Bureau directeur valide à l'unanimité le développement de Suricate au niveau national.



La liste des modifications à apporter au site a été chiffrée pour intervention par KISIS : déclaration d'entraînements sur plusieurs jours, stages ; mise en place de jetons temporaires pour récupérer les informations nécessaires à la GEC ; contrôle des formats de temps et des doublons des fichiers CSV lors de la mise sur le site du CN ; import des courses non CN pour le début d'année 2022 ; inscriptions pour toutes les courses via le site. D'autres éléments restent à préciser : ajout des formations dans le calendrier, ordres de mission générés directement.... Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le Bureau directeur valide à l'unanimité, le passage à une licence numérique, transmise via le club, à imprimer par le licencié (ou le club).

11. Tenue des équipes de France

Suite à la nouvelle proposition tarifaire de Noname et au retour des tests effectués par les sportifs de haut-niveau sur produits Sign et Oland, l'offre de Noname, avec une simplification du design, est retenue à l'unanimité.

Par ailleurs le Bureau directeur remercie les sportifs qui ont participé à ces tests.

12. Championnats méditerranéens de CO (MOC)

La FFCO avait obtenu l'organisation des MOC en 2020, sur les Nationales SO en Corrèze, annulées à cause de la crise sanitaire, sans report (Serbie en 2021, Portugal en 2022). Le COMOF a indiqué à la FFCO qu'elle était prioritaire pour organiser les championnats en 2023. Puisque le format requiert un sprint, une moyenne distance et une longue distance, ce serait envisageable en s'adossant à un week-end de courses nationales ou sur une organisation de type « Provence O'Meeting ». La période la plus adaptée est février-mars. La ligue PACA va être contactée à ce sujet.

13. Enquête nationale de cyberviolence

L'enquête proposée par le Comité Français du Fair-Play va être diffusée aux clubs qui ont une école de CO.

14. Points divers

- Un livre pour les 60 ans de l'IOF est proposé par ce dernier à la FFCO. La fédération va en faire l'acquisition d'un exemplaire. Une information sera postée sur les réseaux sociaux.
- Deux manifestations ont demandé le prêt du matériel protocolaire FFCO pour le même week-end. La priorité est donnée aux championnats de France puis aux Nationales. L'achat de nouveau matériel pour les arrivées va être fait.
- Suite à l'appel d'offre lancée pour O'camp, deux retours sont parvenus à la fédération. Le cahier des charges va leur être adressé et les discussions engagées avec ces structures.
- Un point est fait sur les clubs qui ne remplissent pas les critères pour le CFC 2022.
- Les Jeux mondiaux pour les sports non-olympiques doivent avoir lieu en juillet 2022 aux Etats Unis. Au vu du budget prévisionnel et de la proximité calendaire avec les WOC, les championnats du monde universitaires et les EOC, la participation de sportifs français aux épreuves de course d'orientation n'apparaît pas prioritaire à la Direction technique nationale. La Commission Haut-Niveau considère que ces Jeux mondiaux sont une opportunité unique dans la carrière d'un sportif et que certains sportifs de haut-niveau français peuvent en avoir fait un objectif prioritaire. Après discussion, le Bureau directeur propose que le sujet soit discuté avec les sportifs en étant très clair sur le fait qu'une participation aux Jeux mondiaux n'est pas compatible sur le plan de la santé avec la participation aux autres événements internationaux de l'été.
- Suite à la décision prise lors du dernier Comité directeur de demander aux arbitres membres des Bureaux directeurs des structures déconcentrées de ne pas officier du fait de la situation de conflits d'intérêts dans laquelle ils sont, certaines ligues nous ont fait remonter des difficultés d'application. Le Président propose donc de remonter la question au Comité national d'éthique.

Fin de la réunion à 22h50.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

